

**CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN
COMPTE-RENDU REUNION DE TRAVAIL
EN VISIOCONFERENCE
MERCREDI 6 MAI 2020**

Etaients présents :

Jacques Olivier ALLEGRE
David ARBOIN
Gabriel BACCOMO CHAPOLARD
Michelle BADIE
José BALANCHO
Bernard BARRAL
Patrick BEAUMIER
Thomas BENEZET
Jean BERNEDE (en présentiel)
Jacques BILIRIT
Christophe BOCQUET
Marie Hélène BONNAURON
Laurent BORDES
Eric BOUCHAUD
Nathalie BRICARD
Malika BRIRI
Pierre CAMANI
Jean François CRUGUET
Marie Françoise DEJOIE
Edouard DELORME
Patrice FERZIN
Christine FOMPUDIE
Dorine GOBBINI
Odile GROUEFF
Nathalie LLOVERA

Isabelle MANOU
Claude MARIN
Carine PARDIES
Claire PEFFERKORN
Jean Paul PEREUIL
Anne Marie PESQUE
Pierre PRISER
Christine PUJOL
Georgette ROUILLES
Marie France SARION BOURDON
Marie Claude TERRIGHI
Valérie TONIN
Béatrice VACQUIER
Jean VERGNAUD
Dominique ZINCK

Membres absents, excusés :

Séverine BESSON
Gilles BRIGNARD
Florian CASTEL
Serge COUFIGNAC
Romaric CROQUET
Laurence LAMY
Sylviane LOUBRADOU
Séverine MORSON
Caroline RANTZ
Khadija SAID

Participaient également :

- Sophie BORDERIE – Présidente du Conseil départemental de Lot-et-Garonne
- Mickael MOREAU – Directeur de Cabinet
- Gérard DAULHAC – Directeur général adjoint des solidarités territoriales, éducatives et sportives
- David BELBES – Direction des systèmes d'information et de l'aménagement numérique
- Dany DUTEY – Cheffe du service Démocratie participative
- Nathalie LAVERAN – Coordinatrice service Démocratie participative
- Laura GOUYOU – Service Démocratie participative
- Sanaâ RACHIQ-PFAADT – Chargée de mission service Démocratie participative
- Jean-François DURANTE – Directeur Citoyenneté, vie associative et sportive

Ordre du jour

En introduction, Dany DUTEY informe les membres de leur droit à l'image car une capture d'écran sera effectuée afin d'illustrer dans une publication, les activités du Département pendant la période de confinement.

Elle informe les membres du Conseil consultatif citoyen de la durée de la réunion (1h/1h15) ainsi que des modalités de prise de parole.

1 – Allocution de la présidente du Conseil départemental, Sophie BORDERIE :

La présidente informe l'ensemble des membres du Conseil consultatif citoyen qu'elle a souhaité les réunir en vue de leur dresser un bilan de la crise sanitaire actuelle au sein du département, afin d'envisager l'avenir ensemble. Elle retrace les actions conduites par le Département et ses services pendant la crise du COVID 19 et détaille l'ensemble des mesures économiques, sanitaires et sociales prises durant cette crise sanitaire sans précédent (*cf. discours de Sophie Borderie joint par mail aux membres du Conseil consultatif citoyen le 11 mai 2020*).

Enfin, madame Sophie BORDERIE informe les membres du Conseil consultatif citoyen qu'elle souhaite les associer à une réflexion sur la définition des politiques locales à venir, dans la perspective de reconstruire le Lot-et-Garonne de demain.

Madame Sophie BORDERIE laisse la parole à l'ensemble des membres.

2 – Questions, échanges avec les membres du Conseil consultatif citoyen :

– **Madame Nathalie LLOVERA** souhaite savoir si les actions proposées par la Présidente se substitueront au Budget participatif citoyen (BPC).

→ *La présidente Sophie BORDERIE* la rassure en l'informant qu'il s'agit simplement pour les membres du Conseil consultatif citoyen (CCC) de définir les actions « pour le département de demain ».

– **Madame Nathalie LLOVERA** interroge également la Présidente sur les possibilités de déploiement du télétravail.

→ *La Présidente* l'informe que toutes les initiatives mises en place durant cette crise sanitaire pourront perdurer.

– **Monsieur Patrick BEAUMIER** interpelle la présidente sur les difficultés du télétravail dans les zones rurales reculées, notamment pour les collégiens. Il propose de revoir le déploiement de la fibre en priorité dans ces zones.

→ *La Présidente* tient à souligner que le télétravail a néanmoins permis à de nombreux collégiens de suivre leurs scolarités à distance. Elle reconnaît que certains territoires rencontrent des difficultés de connexion et propose de laisser la parole au président du syndicat mixte Lot-et-Garonne numérique, monsieur Pierre CAMANI.

– **Monsieur Pierre CAMANI** souhaite préciser que la fibre optique se déploie principalement dans les zones rurales. Il informe les membres du CCC qu’il est prévu un point sur ce sujet lors d’une future réunion du CCC. Il rappelle que l’objectif du syndicat mixte Lot-et-Garonne numérique est le déploiement de la fibre optique en 2023 sur le tout le territoire. Par ailleurs, il souhaite préciser qu’au-delà de l’importance que revêt le déploiement de la fibre sur le télétravail, il faudra également se pencher sur la question de l’inclusion numérique. Les difficultés socio-économiques rencontrées par certains citoyens lot-et-garonnais ne leur permettent pas l’accès au numérique. Certaines initiatives d’éducation au numérique déposées dans le cadre du BPC illustrent bien cette problématique.

– **Monsieur Patrick BEAUMIER** souhaite également souligner que durant cette crise sanitaire, beaucoup d’importations ont eu lieu (masques, etc.). Il évoque la possibilité de conditionner les aides apportées aux entreprises, à des critères de développement social local.

→ *La présidente, Sophie BORDERIE* souhaite l’amorce d’un travail, en lien avec l’Education nationale, à l’égard de collégiens qui n’ont pas accès à l’outil numérique. Elle revient sur la problématique des masques, dont le Département s’est saisi largement. Elle souligne également que la mise en place de nombreux circuits courts durant cette crise sanitaire, est à développer car elle a été très appréciée par la population.

– **Monsieur Patrice FERZIN** répond favorablement à la sollicitation de la présidente Sophie BORDERIE, d’associer les membres du CCC à la reconstruction du territoire. Il souhaite la mise en place de groupes de travail et d’un échancier avec l’appui du service de Démocratie participative.

→ *La présidente Sophie BORDERIE* ajoute que des répercussions socio-économiques affecteront également le Lot-et-Garonne, au même titre que les autres départements. Elle assure à monsieur FERZIN que la collectivité mettra les outils nécessaires à disposition des membres du CCC, afin de leur permettre de travailler rapidement.

– **Monsieur Jean-François CRUGUET** souhaite que le Département impulse (même s’il n’a pas la main) une réflexion sur les contenus adaptés à l’enseignement à distance, ainsi que sur le développement de l’enseignement à distance à destination des jeunes lot-et-garonnais, au nom de l’équité sociale.

→ *La Présidente* observe également que dans la mesure où les cours à distance ont montré leurs limites, elle ne manquera pas d’interpeller l’Education nationale, dans le cadre de la réouverture des collèges.

– **Madame Christine PUJOL** souligne le succès des initiatives locales de « drives agricoles » et s’interroge sur les moyens de les faire perdurer, car les agriculteurs/producteurs craignent l’essoufflement de ces initiatives avec la fin du confinement.

→ *La présidente Sophie BORDERIE* confirme que de nombreuses initiatives, dans différents secteurs, ont montré leur utilité. Elle souhaite la mise en place d’une collaboration avec les différents partenaires autour de ces nouveaux modèles économiques, afin de pérenniser ces dispositifs.

– **Monsieur José BALANCHO** fait part de son étonnement face à la fermeture des marchés alors que l’ouverture des supermarchés a été maintenue. Il propose d’engager une réflexion sur le maintien des marchés, si une telle crise sanitaire devait se reproduire.

→ *La Présidente* tient à souligner le caractère inédit de la crise sanitaire actuelle, dont la gestion dans l’urgence a pu heurter nos concitoyens, et porter préjudice à un certain nombre de producteurs, avec de graves conséquences économiques.

– **Monsieur Jean BERNEDE**, ayant demandé la parole, il n’a pu s’exprimer suite à des difficultés techniques.

– **Monsieur Laurent BORDES** souhaite revenir sur les difficultés rencontrées de l’enseignement à distance durant cette période de confinement, qui seraient davantage dues aux structures sociales et familiales des enfants, que d’ordres techniques. Il souhaite réagir aux propos de Monsieur CRUGUET au sujet du développement de l’enseignement à distance, qui ne serait pas à déployer à tout prix au détriment de la relation enseignant/élève. Il faut être vigilant à ne pas détruire le service public d’éducation, notamment dans les campagnes.

– **Madame Odiel GROUEFF** souhaite rappeler que les circuits courts existent depuis longtemps sur les marchés et sont largement répandus dans notre département. Elle tient à souligner que les ventes en « drive » n’auraient concerné qu’un certain nombre de producteurs. En effet, la vente en « drive » nécessite en amont, un temps de travail conséquent et une disponibilité que beaucoup de producteurs n’étaient pas en mesure d’assumer.

→ *La Présidente* espère que cette période va permettre une prise de conscience des consommateurs qui pourraient modifier leurs habitudes de consommation. Elle soulève l’importance de la relation humaine (pour rebondir également sur l’intervention de monsieur Laurent BORDES) en matière d’éducation, et également en lien avec les compétences du Département qui dispose de nombreuses missions dans le domaine de l’aide à la personne.

– **Monsieur Jean BERNEDE** (question envoyée par messagerie) souhaite la création de groupes de travail pour proposer des améliorations et souhaite que le budget alloué au Budget Participatif serve à financer l’achat de masques.

→ *La Présidente* laisse le choix aux membres du bureau pour la création de groupes de travail. Elle rappelle que l’objet du Budget Participatif n’est pas de financer des masques. Concernant l’achat de masques, elle souligne que le Conseil départemental a amplement joué son rôle.

– **Madame Marie-France SARION-BOURDON** soulève la question du déconfinement à court terme, concernant le tourisme dans le Lot-et-Garonne. Les marchés gourmands ayant de forts risques d’être annulés, etc., elle propose la création d’un label Lot-et-Garonne, avec des critères de solidarité et de responsabilité, pour que le département devienne une vitrine touristique. Ce label permettrait d’organiser des visites guidées dans différents lieux.

→ *La Présidente* rappelle que le département a été peu touché par la crise sanitaire et qu’il risque de ce fait, d’attirer de nombreux touristes français et étrangers. Toutefois, de nombreuses festivités qui participaient à l’animation du territoire, notamment les marchés gourmands, vont être annulés. La Présidente donne la parole à monsieur Jacques BILIRIT, président du CDT (Comité départemental du tourisme), afin d’évoquer les initiatives prises par cet organisme pour la saison estivale.

– **Monsieur Jacques BILIRIT** rappelle que les opérateurs touristiques sont à l’arrêt depuis plusieurs mois, et sans aucun chiffre d’affaire. Les possibilités d’accueil demeurent inconnues à ce jour et beaucoup de lieux touristiques risquent de rester fermés cette année. C’est une saison blanche qui semble se profiler pour beaucoup d’opérateurs. Il rappelle que le déconfinement impose un déplacement de 100 km maximum, ce qui crée un faible réservoir de touristes. Par ailleurs, les conditions d’accueil demeurent inconnues durant le déconfinement à venir. Il rappelle également que les grandes manifestations culturelles sont annulées et soulève l’impossibilité aujourd’hui d’organiser des marchés gourmands, en respectant les gestes barrières. Il y a un fort risque de disparition de certains opérateurs touristiques dans les semaines et mois à venir. Le CDT réfléchit aux moyens à déployer pour permettre aux opérateurs touristiques de perdurer. Aujourd’hui, le CDT n’a pas de visibilité claire et est en attente d’une décision sur les conditions d’une reprise touristique.

– **Monsieur Patrick BEAUMIER** souhaite revenir sur le maintien du Budget participatif citoyen cette année et l’opportunité d’un vote durant l’été. Il s’interroge sur un éventuel report à l’année suivante. Par ailleurs, il souhaite également revenir sur le sujet des Ehpad (Etablissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes), thème abordé par la présidente dans son discours. Il rapporte l’expérience de son épouse, infirmière coordinatrice au sein d’un Ehpad du Lot, qui a constaté des refus des services d’urgences de prendre en charge des personnes très âgées présentant des symptômes liés au COVID 19. Il souligne également, que leur personnel est indispensable alors qu’il a été très certainement « maltraité » par le passé. Aussi, il souhaite qu’il puisse y avoir un débat sur la question du personnel de ces établissements médico-sociaux.

→ *La Présidente* rappelle que le calendrier du BPC a été bouleversé par la crise sanitaire actuelle. Elle ajoute que les porteurs de projets ont été contactés, et qu’ils ont souhaité le maintien du BPC et de sa campagne de vote actuelle, même modifiée.

– **Monsieur Patrick BEAUMIER** ajoute que le vote des projets jeunes est compromis dans la mesure où les collèges seront fermés. Il précise que le BPC connaîtra une procédure dégradée.

→ *La Présidente* reconnaît une procédure dégradée du BPC et s’interroge sur la possibilité de décaler ou repousser à l’année prochaine les projets jeunes, pour permettre aux collégiens de voter au sein de leurs établissements.

Elle évoque la possibilité de réaliser une évaluation. Concernant les Ehpad, elle rappelle que le Lot-et-Garonne n'a pas connu de clusters. Le Département a pu échanger régulièrement avec l'ARS (Agence régionale de Santé) et n'a pas eu vent de directives faites dans la sélection de soins apportés aux patients.

– **Monsieur Patrick BEAUMIER** précise qu'il s'agit de directives transmises par l'ARS aux responsables des Ehpad.

– **Dany DUTEY** souhaite revenir sur l'observation faite par monsieur BEAUMIER au sujet du BPC. Elle précise avoir été interpellée par beaucoup de porteurs de projets inquiets de l'éventuelle annulation de cette première édition du BPC. Elle souligne que beaucoup d'entre eux ont d'ores et déjà commencé à faire campagne pour leurs projets, y compris pour les associations labellisées jeunes (dont les Juniors associations accompagnées par la Ligue de l'Enseignement et les Associations temporaires d'enfants citoyens, par les Francas). Elle rappelle également que la période de candidature du CCC qui s'est tenue en juin/juillet/août 2019 a dénombrée pas moins de 700 candidatures.

– **Monsieur Bernard BARRAL** souhaite revenir sur une mesure abordée par la présidente dans son discours, et prise lors de la dernière Commission permanente, à savoir le cumul emploi/RSA. Il précise que le secteur de l'agro-alimentaire a été le moins touché dans le Lot-et-Garonne, car les fabricants de conserves qui ont vu leurs commandes se multiplier durant cette crise sanitaire, sont à la recherche d'emplois saisonniers. Il souhaite que chacun puisse faire la promotion de cette mesure, afin que les bénéficiaires du RSA soient davantage informés de cette possibilité de cumul. Il précise que des journées de recrutement seront organisées avec les industriels de l'Agropole, en collaboration avec Pôle Emploi, Job 47, et les associations d'insertion économique par le travail.

– **Madame Marie-Hélène BONNAURON** souhaite revenir sur le statut des intermittents du spectacle qui a été prolongé jusqu'en août 2021, lors de l'allocution du Président de la République de ce jour. L'Etat proposera un accompagnement pour « innover » et « créer » une autre façon d'organiser les spectacles vivants. Elle soulève l'éventualité pour le Département d'engager une réflexion afin d'accompagner les spectacles vivants lors de la reprise.

→ *La Présidente* précise qu'un travail sera entrepris par la direction de la Culture, à destination des différentes associations qui interviennent sur le département.

– **Monsieur Pierre PRISER** souhaite définir le calendrier et les modalités de réunions du bureau du CCC. Il souhaiterait pouvoir bénéficier du même service que ce jour, à savoir un travail en visioconférence avec l'application Zoom.

→ **Dany DUTEY** enverra un message aux différents membres du bureau afin de programmer une réunion de travail en visio.

– **Madame Anne-Marie PESQUE** souhaite souligner que cette crise sanitaire a mis en avant les avantages d'un choix de vie en milieu rural et réaffirme la légitimité de l'échelon départemental dans la gestion de crises. Elle souligne également l'importance que revêt le numérique et propose que ce secteur puisse être un vivier pour la création de formations futures.

– **Monsieur Edouard DELORME** fait part de son contentement à l'égard du soutien apporté par le Département auprès de toutes les associations d'aide à domicile. Le Département a supplanté l'ARS dans ses responsabilités en apportant les aides matérielles (masques, etc.) nécessaires à leurs interventions.

3– Conclusion de la présidente du Conseil départemental, Sophie BORDERIE :

La présidente remercie les membres du CCC de leurs participations, la qualité de leurs interventions, l'intérêt qu'ils portent au Lot-et-Garonne, ainsi que les services pour l'organisation de cette réunion en visioconférence.

Elle souligne la qualité de cet outil de démocratie participative, qu'est le Conseil consultatif citoyen, et s'en remet aux membres du bureau du CCC pour étudier et formaliser les propositions faites ce jour, dans la perspective de construction du Lot-et-Garonne de demain.

→ *Dany DUTEY* informe les membres du bureau qu'un mail leur sera envoyé très prochainement, afin d'établir les prochaines séances de travail et rappelle que le service de démocratie participative se tient à leurs dispositions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.

Jean-François DURANTE

Directeur de la Citoyenneté, Vie associative et sportive